

Première - SVT

L'enseignement des sciences de la vie et de la Terre (SVT) au lycée vise à dispenser une formation scientifique solide préparant à l'enseignement supérieur. À partir de bases générales établies au collège et en seconde, l'enseignement de spécialité de première conduit à des approfondissements, à des approches complémentaires et à des généralisations ainsi qu'à une pratique de méthodes et de raisonnements scientifiques plus aboutis.

La discipline porte trois objectifs majeurs :

- Renforcer la maîtrise de connaissances validées scientifiquement et de modes de raisonnement propres aux sciences et, plus généralement, assurer l'acquisition d'une culture scientifique assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie ;
- Participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation civique en appréhendant le monde actuel et son évolution dans une perspective scientifique ;
- Préparer les élèves qui choisiront une formation scientifique à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et, au-delà, aux métiers auxquels elle conduit.

Pour atteindre ces objectifs, le programme de l'enseignement scientifique de première est organisé en trois grandes thématiques (chacune déclinée en plusieurs thèmes) :

- La Terre, la vie et l'évolution du vivant
 - Transmission, variation et expression du patrimoine génétique
 - La dynamique interne de la Terre
- Enjeux contemporains de la planète
 - Ecosystèmes et services environnementaux
- Le corps humain et la santé
 - Variation génétique et santé
 - Le fonctionnement du système immunitaire humain

Un travail personnel rigoureux et régulier est attendu de la part de chaque élève. Il convient de retravailler chaque activité d'une séance sur l'autre et de s'assurer de maîtriser chaque nouvelle notion.

Terminale - SVT

L'enseignement de spécialité en classe terminale concerne les élèves ayant confirmé ce choix parmi les trois spécialités suivies en classe de première. A ce titre, dans le cadre des six heures hebdomadaires et dans une logique d'exigence disciplinaire et de préparation à l'enseignement supérieur, les élèves sont amenés à approfondir leurs connaissances et à développer un solide niveau de compétences.

La discipline porte trois objectifs majeurs :

- renforcer la maîtrise de connaissances validées scientifiquement et de modes de raisonnement propres aux sciences et, plus généralement, assurer l'acquisition d'une culture scientifique assise sur les concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie ;
- participer à la formation de l'esprit critique et à l'éducation civique en appréhendant le monde actuel et son évolution dans une perspective scientifique ;
- préparer les élèves qui choisiront une formation scientifique à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et, au-delà, aux métiers auxquels elle conduit.

Pour atteindre ces objectifs, le programme est organisé en trois grandes thématiques (chacune déclinée en plusieurs thèmes) :

La Terre, la vie et l'évolution du vivant (Génétique et évolution. A la recherche du passé géologique de la Terre)

Enjeux contemporains de la planète (De la plante sauvage à la plante domestiquée, Les climats de la Terre : comprendre le passé pour agir aujourd'hui et demain)

Le corps humain et la santé (Comportements, mouvements et système nerveux, Produire le mouvement : contraction musculaire et apport d'énergie, Comportements et stress : vers une vision intégrée de l'organisme).

Toutes les thématiques traitées par l'enseignement de spécialité se prêtent à l'élaboration de projets que les élèves peuvent présenter lors de l'épreuve orale terminale.

L'épreuve terminale de l'enseignement de spécialité de sciences de la vie et de la Terre comporte deux parties : une partie écrite d'une durée de 3h30, comptant pour 15 points sur 20, et une partie pratique avec évaluation des compétences expérimentales d'une durée de 1h, comptant pour 5 points sur 20. La note globale de l'épreuve sera donnée sur 20 points. A

fin d'acquérir les connaissances et les capacités nécessaires à la réussite de l'épreuve mais aussi à la poursuite d'études scientifiques, un travail personnel rigoureux et régulier est attendu de la part de chaque élève. Il convient de se montrer impliqué en classe et de retravailler chaque activité d'une séance sur l'autre et de s'assurer de maîtriser chaque nouvelle notion scientifique.